



**ENSEMBLE, ON SE BAT
POUR LA RELANCE
EN HAUTS-DE-FRANCE**

ENTREPRENEURS, ARTISANS, RENFORCEZ VOTRE TRESORERIE AVEC LE FONDS DE RELANCE !

Le FONDS DE RELANCE est un prêt pour renforcer la trésorerie des micro-entreprises et des petites entreprises impactées par la crise sanitaire.

Mobilisable dans la limite des fonds disponibles, il est financé par la Région Hauts-de-France, la Banque des Territoires, les conseils départementaux et les collectivités du territoire. Sa gestion est confiée à Initiative Hauts-de-France qui dispose de 21 antennes locales sur l'ensemble des Hauts-de-France.

POUR QUI ?

- > Micro-entreprises et petites entreprises de moins de 10 salariés
- > Implantées en Hauts-de-France
- > Crées avant le 1^{er} janvier 2020

POUR QUOI ?

- > Reconstituer les stocks
- > Appliquer les mesures barrières
- > Gagner des clients grâce au numérique
- > ...

COMBIEN ?

Prêt à taux 0%, sans garantie ni caution personnelle, pouvant aller de 5 000 euros à 15 000 euros, et remboursable sur 3 ans après un différé de 12 mois.

COMMENT ?

- 1 - Dépôt des demandes uniquement en ligne sur :
<http://www.fondsderelance.fr>
- 2 - Validation du dossier par Initiative Hauts-de-France
- 3 - Instruction par la structure Initiative locale concernée
- 4 - Déblocage du prêt en une fois par Initiative Hauts-de-France (délai moyen : 2 semaines)